

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 30 mars 2017

SNCF RÉSEAU ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS FONT RIMER BIODIVERSITÉ ET RÉGULARITÉ

Bernard Torrin, Directeur de l'environnement et du développement durable de SNCF Réseau et Willy Schraen, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs signent une convention visant à préserver la biodiversité et à améliorer la gestion de la faune sauvage à proximité des emprises ferroviaires.

Partage des connaissances et des « savoir-faire »

Depuis de nombreuses années, des actions locales sont menées entre SNCF Réseau et les fédérations de chasseurs afin de remédier à l'intrusion de grand gibier dans les emprises ferroviaires qui peuvent engendrer des problèmes de régularité et de sécurité.

Par ailleurs, l'aménagement du territoire français par la construction de nouvelles lignes, notamment des Lignes à Grande Vitesse a modifié les paysages et les habitats de la faune sauvage.

Ce partenariat fait donc naître des synergies entre les deux acteurs en favorisant le partage de connaissances sur le sujet afin de trouver des solutions optimales localement par une meilleure compréhension des enjeux mutuels.

La formation à la gestion de la faune sauvage de certains agents SNCF Réseau sera ainsi réalisée par des techniciens de fédérations des chasseurs.

La convention encourage une gestion raisonnée des terrains fonciers ferroviaires en faveur de la biodiversité. Par exemple, SNCF Réseau pourra proposer des terrains, délaissés, ou lignes déclassées pour aménager, recréer et protéger des habitats propices à la faune sauvage et à la biodiversité.

L'impact des chantiers sur la faune et ses habitats, ainsi que sur la pratique de la chasse sera également discuté conjointement afin de limiter les dérangements lors des phases travaux.

Des actions de sensibilisation seront également mises en place en termes de sécurité à proximité des lignes.

En parallèle, la Fédération des Chasseurs pourra aider à la surveillance externe des emprises ferroviaires et amener son appui scientifique dans la gestion des espèces qui causent des dommages aux infrastructures. Des réseaux de sentinelles et des

brigades d'intervention pour certaines régulations ou reprises d'animaux pourront être mises en place.

À propos de SNCF Réseau

Au sein de SNCF, groupe public ferroviaire, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il est le garant de la sécurité et de la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 100 de Lignes à Grande Vitesse. Il est le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour ses 38 clients dans des conditions transparentes et non discriminatoires : 26 entreprises ferroviaires circulent sur le réseau et 12 autres entreprises, appelées candidats autorisés (opérateurs de transport combiné, ports, etc.), commandent des sillons qu'elles confient ensuite à l'entreprise ferroviaire de leur choix. Deuxième investisseur public français, comptant 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros en 2016 (dont 3,5 milliards d'euros facturés à SNCF Mobilités pour péages). www.sncf-reseau.fr/en/investing-for-the-rail-network-of-the-future

A propos de la Fédération nationale des chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs assure la représentation et coordonne l'action des fédérations départementales, interdépartementales et régionales des chasseurs. Ces fédérations ont pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Dans ce cadre le réseau elles travaillent en partenariat avec les aménageurs du territoire (SNCF Réseau, sociétés d'autoroutes...), les gestionnaires de territoires (parcs naturels régionaux, conservatoires d'espaces naturels...) et les acteurs ruraux (agriculteurs, forestiers...).

117 fédérations régionales et départementales comprenant 1300 salariés animent un maillage de terrain constitué de 70 000 associations et 1 241 000 chasseurs. La filière chasse pèse en France 2.1 milliards d'euros de valeur ajoutée et 25 800 emplois induits.

Contacts presse

SNCF Réseau

edouard.ameil@reseau.sncf.fr

Tél : 06 13 31 64 51

Fédération Nationale des Chasseurs

Christine André - candre@chasseurdefrance.com

Tel : 01.41.09.65.10